
Exposition "seconde vie par l'art"

Conseil Général de Meurthe et Moselle

48, rue du Sergent Blandan

C/O 39-45

54035 Nancy

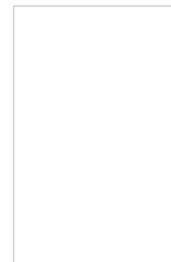
[Voir le site internet](#)

Estelle Pailhes

epailhes@departement54.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Volontaire pour animer une véritable politique en matière de prévention de la production de déchets, le conseil général de Meurthe-et-Moselle a choisi de mettre à l'honneur le détournement artistique pour illustrer la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2012.

Le conseil général a donc organisé une manifestation de grande ampleur pour sensibiliser et intéresser le grand public à cette thématique : « seconde vie par l'art ».

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Cette manifestation a pour objectif de promouvoir le réemploi des déchets par l'art. L'idée est de montrer au grand public que le déchet, considéré comme un rebut, peut être réutilisé, valorisé et devenir un matériau pour la création artistique.

Résultats quantitatifs

- Suite à une consultation, 134 artistes ont répondu et ont présenté 242 œuvres sur tous supports. Ils ont tous utilisé les déchets comme base de leur travail.
- Sélection de 32 œuvres, mais 28 finalement exposées.
- 1200 visiteurs.
- Environ 10 tonnes de déchets détournés par le biais de cette consultation.

Résultats qualitatifs

Les artistes participants ont été ravis de la manifestation et les visiteurs ont émis des retours très positifs sur le livre d'or.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Consultation des artistes : de juillet au 14 septembre 2012 (parution d'une consultation dans Beaux-Arts magazine, Art Press et l'Estrade).
- Réunion d'un jury de sélection le 28 septembre 2012, composé d'élus du conseil général délégués à l'environnement et à la culture, du directeur de l'Ecole des beaux-arts de Nancy, d'un galeriste, d'un représentant de l'Agence culturelle de Meurthe-et-Moselle, d'un représentant de l'ADEME Lorraine, de techniciens du conseil général en charge de la communication et de la politique déchets et du scénographe de l'exposition. La conseillère pour les arts plastiques à la DRAC Lorraine était invitée mais n'a pas pu se joindre au jury.
- Lancement d'un marché à procédure adaptée pour la conception-réalisation de la scénographie de l'exposition entre le 2 août et le 17 septembre 2012.
- Installation de l'exposition les 19 et 20 novembre 2012 et vernissage le 20 novembre au soir.
- Exposition « seconde vie par l'art » du 21 au 28 novembre 2012.

Moyens humains

En interne :

- Le chef de projet,
- La chargée de communication (rédaction du catalogue de l'exposition, relation avec le scénographe, mise en œuvre du plan de communication...),
- Le graphiste (création du visuel de l'exposition et qui l'a décliné sur tous les supports de communication),
- Le chef du service protocole et manifestation,
- Le chef du service sécurité.

En externe :

- Le scénographe,
- Tous les artistes (installation de leurs œuvres).

Moyens financiers

(Hors impression des affiches, flyers, invitations, catalogues de l'exposition, hors assurance des œuvres et hors frais liés au cocktail pris en charge par la direction ressources du conseil général)

- | | |
|---|----------|
| • Scénographie : | 9 800 € |
| • Défraiement des artistes : | 18 750 € |
| • Insertion presse : | 14 110 € |
| • Diffusion des flyers et des affiches, | |

diffusion des messages sur France Bleu : 7 160 €

49 820 €

Moyens techniques

Ils ont tous été fournis par le scénographe : supports de présentation des œuvres, éclairage, éléments de scénographie...

Partenaires mobilisés

ADEME, Agence Culturelle de Meurthe et Moselle, Galerie Lillebonne, Ecole des Beaux Arts, presse, Charlelie en tant que parrain de l'exposition, Mathieu Exposito.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Tout à fait reproductible, dans la mesure où les artistes sont très demandeurs de ce genre de manifestation.

Difficultés rencontrées

Les expositions d'objets produits à partir de déchets présentent plus de l'artisanat que des œuvres d'art.

Recommandations éventuelles

Nécessite une véritable démarche de projet : prévoir au moins 6 mois de préparation et une coordination de tous les acteurs - notamment des artistes, assez rêveurs !

Mots clés

REEMPLOI | PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | ADMINISTRATION
PUBLIQUE

Dernière actualisation

Septembre 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julien RUARO

julien.ruaro@ademe.fr

Direction régionale Grand Est